

Séance du Conseil Municipal

du 25 juin 2015

L'an deux mil quinze, le 25 juin à 20 h 00, les membres du Conseil Municipal de la commune de CANVILLE les deux églises se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire, Josiane CERVEAU en date du 18 juin 2015.

Etaient présents : Mmes CERVEAU Josiane, CHARTON Ghislaine et FRUIT Martine.

Messieurs BACHELET J-Marc, BELLEVALLEE Jean, BERNIER Stéphane, CRONIER Arnaud, LEGRAND Jean, PERRIAU Fabrice, ROUSSIGNOL Sylvain.

Etait absent excusé: Mr FLEURY Ludovic.

Secrétaire de séance : Mr CRONIER Arnaud.

Lecture est faite du Procès verbal de la précédente réunion. Madame le Maire propose aux membres du Conseil d'approuver ce compte rendu, ce qui est fait à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

1 - COMPTE-RENDU DES DIVERSES COMMISSIONS

- Communauté de communes :

Séance du 11 Juin 2015 :

- Approbation du règlement intérieur de la Ca'linette et de la RAM.
- Inauguration et ouverture du relais assistante maternelle.
- Projet de loi à venir sur Juillet : courant le mois de juillet, les communautés de communes devront avoir une taille de 20 000 habitants.

La communauté de communes du Plateau de Caux Fleur de lin compte environ 9 102 habitants, ce qui oblige à un regroupement avec d'autres communautés de communes. Dans un premier temps, nous pourrions être rattachés avec la communauté de communes de Yerville.

- Modification des statuts de la communauté de communes :

Vu la délibération du Conseil de la Communauté Plateau de Caux - Fleur Lin en date du 14 décembre 2004 adoptant la modification de ses statuts figurant en annexe.

Conformément à l'article L5211-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, stipulant qu'il appartient, en qualité de commune membre de la Communauté de Communes Plateau de Caux - Fleur de Lin, au Conseil Municipal de se prononcer sur cette modification.

Ayant entendu l'exposé de Madame le Maire,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

EMET un avis favorable à la modification des statuts de la Communauté de Communes Plateau de Caux -Fleur dont la nouvelle rédaction figure en annexe.

ET CHARGE Madame le Maire d'informer le Président de la Communauté de Communes Plateau de Caux - Fleur de Lin de la présente décision.

2- DEMISSIONS DE Stéphane BERNIER en qualité de 2^{ème} Adjoint

Monsieur BERNIER Stéphane fait part aux membres du conseil, de sa demande de démission de son mandat d'adjoint, adressée le 17 juin à Monsieur le Préfet et précise qu'il souhaite rester conseiller municipal.

Il est précisé également que Monsieur BERNIER ne perçoit plus d'indemnité.

3- POINT TRAVAUX

a) Impasse Roger Douville :

Ces travaux sont prévus pour début Septembre.

Nous attendons les derniers devis pour pouvoir choisir l'entreprise retenue.

La décision sera prise, lors de notre prochaine réunion de commission des travaux.

b) Vitraux :

Les travaux sur les vitraux sont terminés et payés. Le dossier a été envoyé à la fondation du patrimoine afin de percevoir le solde des subventions.

c) Changement des ampoules extérieures de l'Eglise et installation de détecteurs de présence dans la petite cuisine :

Ces travaux seront réalisés avant fin Juillet.

d) Poteau France Télécom :

Le remplacement du poteau téléphonique endommagé à la base a bien été effectué au 2 Route de Saint Laurent.

e) Abri bus :

La vitre intérieure cassée a été remplacée par le Département.

f) Bancs :

Trois bancs ont été posés (deux au terrain de pétanque et un, Route du sucre face à l'école).

Un quatrième banc sera posé à côté du plan communal devant la mairie.

g) Table de pique-nique :

Il est rappelé que la table est offerte par la Communauté de communes.

Elle a été posée à l'angle de la route du sucre / la route notre Dame.

Pour garder l'endroit propre, il sera mis un support poubelle à côté de la table de pique-nique.

h) Chemin du Fond de Brametôt :

Ce chemin est en cours d'aménagement pour les piétons.

Nous tenons à remercier Monsieur LEGRAND pour son investissement sur ce projet.

i) Petits travaux restants à venir :

- Table de Ping-Pong : la pose est prévue pour mi-juillet.
- Les blocs cars à l'entrée du terrain de pétanque seront posés courant Juillet également.

4- POINT LIVRES

Mr LEGRAND et Mme FRUIT font part de leur projet sur le point livres.

Après discussion, il a été décidé d'expérimenter le projet en mettant le point livres derrière le plan de la commune (face à la mairie) ou chacun pourra prendre ou déposer les livres de leur choix selon ses besoins.

5- SUJETS DIVERS

a) Frigidaires

Madame le Maire expose qu'il devient nécessaire d'acheter deux frigidaires de 420 litres pour la salle des fêtes et pour la petite cuisine.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil donnent leur accord sur l'achat de deux frigidaires de 420 Litres et pour que Mme le Maire prévoit cette dépense de 638 € TTC qui sera mise au budget 2015 au compte 2188.

b) Trottoir route du lin :

Les poteaux de délimitation de parking ont été reculés de 50 cm.

c) Maison MAHOT :

Cette maison est laissée à l'abandon par les héritiers car ces derniers n'entretiennent pas l'extérieur.

Malgré plusieurs courriers de relances, aucune amélioration à ce jour. Nous étudions donc les démarches à suivre pour palier à ce problème sans que cela ne coûte à la commune.

d) Problème de Voisinage au lotissement

Nous avons réuni le 23 Mai, une partie des habitants du lotissement autour d'un café afin de comprendre et d'apaiser les différents de chacun.

e) Suivi du site multimédia Canvillais(es) :

Nous avons confié la mise à jour de ce site à Mme CHARTON, étant donné qu'elle participe à toutes les associations et manifestations de la commune.

f) Fêtes des Mères et des voisins :

- Une trentaine de personnes étaient présentes à la fête des mères. Des remarques ont été faites sur le manque de présence des conseillers municipaux.
- La fête des voisins a été un succès. Soixante dix personnes étaient présentes, dans une ambiance chaleureuse et amicale. On nous a d'ores et déjà demandé de renouveler l'expérience pour l'année prochaine. Nous tenons à remercier le comité des fêtes pour son aide et plus particulièrement Mr THOMAS pour l'animation musicale gratuite.

g) Benne à ferraille :

- Une benne à ferraille sera mise à disposition des habitants le 03/09/2015 de 10h00 à 18h00 sur le parking devant la mairie.

La séance est levée à 22 H00.